

Le Cadre logique du Programme sera élaboré avec le soutien de la CAP, dès la mise en place de l'équipe de l'Unité de Coordination Nationale.

VII. RISQUES ET VIABILITE A COURT ET MOYEN TERMES

Les risques liés à la mise en œuvre du Programme sont indiqués dans le tableau ci-dessus ainsi que les mesures de mitigation.

N.	Description du Risque	Impact	Probabilité Faible (F) Moyenne (M) Élevé (E)	Degré d'Impact Faible (F) Moyen (M) Élevé (E)	Mitigation
1	Difficultés à mobiliser les financements complémentaires et le cofinancement (Etat, PNUD, Autres)	Retards et dysfonctionnement dans le planning de mise en œuvre du Programme	M	E	Concevoir et mettre en œuvre une bonne stratégie de mobilisation de ressources
2	Identification de l'expertise adéquate pour élaborer le programme national	- Retard dans l'exécution de la mission - Qualité du document ne permettant de mobiliser des ressources	M	M	Choisir un expert qualifié et expérimenté dans le domaine d'intervention
3	Adhésion des Partenaires au Programme TOKTEN	Faiblesse des ressources mobilisées	M	M	Plaidoyer auprès des Partenaires avec un bon plan de communication
4	Base de données	Mécanisme de collecte d'informations inefficace	M	M	Dérouler un bon plan de communication à l'endroit des experts de la diaspora en utilisant tous les moyens de contact disponibles
5	Variation du taux de change	- Diminution réelle des ressources - Réduction des activités	E	E	Planifier avec un taux de change inférieur à la moyenne annuelle

VIII. CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de programme constitue l'instrument auquel il est fait référence à l'article premier de l'Accord Type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement du Sénégal et le PNUD, signé le 4 juillet 1987 par les parties en cause. Son exécution est soumise au cadre du NEX (PNUD) et aux dispositions pertinentes du dispositif réglementaire du Sénégal.

Le Gouvernement s'engage à exonérer, de tous droits et taxes de douanes, les biens (équipements, matériels et matières) et services à acquérir pour le présent Programme.

Les modifications suivantes ne pourront être apportées au document de programme qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions ou compléments apportés aux annexes du document de programme, y compris l'élaboration du plan de travail annuel détaillé et le calendrier de mise en œuvre ;

- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, produits et activités, mais qui tiennent à l'évaluation de la contribution des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation ;

- Les révisions annuelles obligatoires pour le réajustement de la fourniture des apports prévus au Programme, l'accroissement des coûts des services d'experts ou d'autres dû à l'inflation et la prise en charge éventuelle du remboursement des dépenses de l'Agence d'exécution.



Programme des Nations Unies
Pour le Développement

Année : 2009 - 2012
N° du Programme :
Titre du Programme : TOKTEN

IX. PROGRAMME DE TRAVAIL - BUDGET GLOBAL 2009-2012

Produits escomptés	Activités Clés	Cadre Temporel				Partenaire Responsable	Fonds	Donateur	Budget prévisionnel		Montant
		A1	A2	A3	A4				Description		
Coordination du Programme assurée	ACTIVITÉ 1 - Elaborer le Plan de Travail Annuel par l'équipe du Programme et le soumettre au CP	X	X	X		UNC/MAE	0012	PNUD	61200 Salaires		198 000
									72200 Equipement & Fournitures		28 500
Total partiel USD											226 500
Elaboration d'un Programme National, préparation et organisation de la table Ronde des partenaires	ACTIVITÉ 2 - Elaborer les termes de référence du consultant, produire le Programme National et conduire le processus de tenue de la Table Ronde	X				UCN/MAE	0012	PNUD	72100 Services contractuels		15 500
									72200 Fonctionnement		1000
						UCN/MAE		PNUD			
	ACTIVITÉ 3 - Suivre les résultats de la Table Ronde avec les partenaires Nationaux et internationaux de la Table Ronde	X	X	X	X	UCN/MAE		PNUD	71600 Voyages /Perdiems		31 000
Total partiel USD											47 500

Base de données de la diaspora réactualisée		ACTIVITÉ 4	X	X	X	X	X	UCN/MAE	0012	PNUD	72100	2 000
		Collecte d'informations et confection d'une matrice des compétences par pays						UCN/MAE		PNUD	72100	
		ACTIVITÉ 5						UCN/MAE		PNUD	71600	3 000
		Elaboration de la base de données des Experts et interconnexion avec d'autres bases	X	X	X	X						
Total partiel USD												
5 000												
Développement d'une stratégie de communication et de valorisation du Tokten		ACTIVITÉ 6	X	X				UCN/MAE	0012	PNUD	72100	5 500
		Conception et diffusion des supports en matière de plaidoyer										
		Organisation de manifestation de vulgarisation des réalisations	X	X	X	X					72200	5 500
		ACTIVITE 7						UCN/MAE		PNUD		
Mise en mission d'experts		Mobilisation d'experts	X	X	X	X						210 000
TOTAL PARTIEL												221 000
TOTAL GENERAL USD												500 000

TAUX DU DOLLAR: 450 FCFA

CONTRIBUTION ETAT DU SENEGAL (FCFA)
ANNEE: 2009-2012

RUBRIQUES	ANNEE 2009	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	TOTAL
Cotisations sociales non ventilées	3 000 000	7 000 000	9 000 000	9 000 000	28 000 000
Mobilier de bureau	0	7 000 000	3 000 000	3 000 000	13 000 000
Matériel informatique	0	5 000 000	3 000 000	3 000 000	11 000 000
Fournitures de bureau	7 500 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	16 500 000
Consommables informatiques	5 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	11 000 000
Carburant	4 500 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	12 500 000
Autres indemnités	3 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	11 000 000
Frais de formation du personnel	3 000 000	2 000 000	4 000 000	4 000 000	13 000 000
Téléphone	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	8 000 000
TOTAL CFA	31 000 000	31 000 000	31 000 000	31 000 000	124 000 000

TAUX DU DOLLAR: 450 FCFA



Programme des Nations Unies
Pour le Développement

IX. PROGRAMME DE TRAVAIL - BUDGET DES ACTIVITES

Programme de Travail Annuel 2009

Titre du Programme: TOKTEN

Produits escomptés	Activités Clés	Cadre Temporel				Partenaire Responsable	Fonds	Donateur	Budget prévisionnel	
		T1	T2	T3	T4				Description	Montant
Coordination du Programme assurée	ACTIVITÉ 1 - Elaborer le Plan de Travail Annuel par l'équipe du Programme et le soumettre au CP			X	X	UNCN/MAE	0012	PNUD	61200 Salaires 41 400	26 000
								72200 Equipement & Fournitures 42 200	1 000	
		Total partiel USD								
Elaboration d'un Programme National, préparation et organisation de la table Ronde des partenaires	ACTIVITÉ 2 - Elaborer les termes de référence du consultant, produire le Programme National et conduire le processus de tenue de la Table Ronde			X	X	UNCN/MAE	0012	PNUD	72100 Services contractuels	15 500
						UNCN/MAE	0012	PNUD	72200 Fonctionnement 44 500	1 000
				X	X	UNCN/MAE		PNUD	71600 Voyages / Perdiems	2 500
Total partiel USD									19 000	

Base de données de la diaspora réactualisée		ACTIVITÉ 4		X	X	UCN/MAE	0012	PNUD	72100	1 000
		Collecte d'informations et confection d'une matrice des compétences par pays								
		ACTIVITÉ 5		X	X	UCN/MAE		PNUD	71600 72100?	1 000
		Elaboration de la base de données des Experts et interconnexion avec d'autres bases								
Total partiel USD										
2 000										
Développement d'une stratégie de communication et de valorisation du Token		ACTIVITÉ 6		X	X	UCN/MAE	0012	PNUD	72100	2 000
		Conception et diffusion des supports en matière de plaidoyer								
		Organisation de manifestation de vulgarisation des réalisations								
Mise en mission d'experts		ACTIVITE 7		X	X	UCN/MAE		PNUD	72200 71600	
		Mobilisation d'experts								
TOTAL PARTIEL										
TOTAL GENERAL										
USD										
50 000										

TAUX DU DOLLAR: 450 FCFA

ANNEXE : TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL

TITRE DU POSTE : COORDONNATEUR NATIONAL

Titre du DAP	: Programme National « <i>Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals</i> »
Code du Programme	:
Titre du poste	: Coordonnateur National
Lieu d'affectation	: Dakar, Sénégal, avec mobilité sur tout le territoire national
Durée	: Un (1) an, renouvelable dans la limite de la durée prévue dans le document de Programme.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

A l'instar de beaucoup de pays en développement, le Sénégal connaît, à côté de l'émigration communément connue, l'émigration de ses experts. Il s'agit souvent de cadres de haut niveau disposant de compétence pointue que le pays d'origine ne peut exploiter en raison de son niveau de développement. La raison principale pour cette cible reste la recherche de conditions de vie meilleures par rapport à celles offertes par l'environnement d'origine. Le Sénégal ne fait pas exception à cette règle. Néanmoins, cet exode constitue une perte réelle pour le pays qui, souvent, a investi beaucoup de temps et de moyens financiers pour l'éducation de ses ressources humaines dont les compétences bénéficient à d'autres pays. Le Sénégal n'a ni les capacités économiques encore moins le niveau de développement susceptible de faire revenir ses fils dont les qualifications pourraient être d'un apport déterminant pour le développement du pays.

Aussi, le Gouvernement a mis en place, dans le cadre d'un partenariat avec le PNUD, tout un dispositif qui lui a permis de bénéficier pendant cinq (5) ans de l'expérience et de la compétence acquises par certains de ses nationaux sous d'autres cieux. Cette option est une des priorités définies par le Président de la République et fait partie intégrante de la nouvelle politique du Gouvernement du Sénégal. Cette expérience pilote, le TOKTEN, a permis d'enregistrer des avancées significatives dans la mobilisation de l'expertise sénégalaise expatriée.

Démarré en 2001, le Programme TOKTEN est arrivé à son terme en 2007. Il visait la mise à contribution de l'expertise des expatriés sénégalais pour la satisfaction de besoins de divers secteurs nationaux selon un mode de transfert de courte période dans leur pays.

Le Ministère des Affaires Etrangères a bâti avec le PNUD une coopération qui a permis de sélectionner, sur deux cents demandes, environ 76 experts. Ceux-ci ont effectué des missions au profit de diverses institutions nationales : universités, administration publique, secteur privé, société civile, etc.

Une équipe nationale sera recrutée pour la phase principale de quatre (04) ans consacrée à l'exécution du projet.

* * *
* * * *

- BAC + 4 en Economie ou en Gestion de projets ;
- Bonne connaissance des priorités du Gouvernement en matière de politique économique ;
- Au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle au poste de Directeur ou de Coordonnateur d'une structure chargée de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des actions de développement orientées vers la lutte contre la pauvreté ;
- Expérience dans le domaine de l'organisation de la formation et du renforcement de capacités ;
- Capacité d'animation d'une équipe pluridisciplinaire et bonne qualité de leadership ;
- Capacités de communication ;
- Bonne capacité rédactionnelle en français et connaissance de l'anglais ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Capacités de travail en équipe ;
- Capacité à travailler sous pression.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Coordonner la réalisation des activités du Programme TOKTEN sur la base des plans de travail adoptés par le Comité de Pilotage ;
- Assurer la supervision et l'animation de l'équipe du TOKTEN ;
- Veiller à la mise en œuvre d'une politique de renforcement des capacités du personnel de TOKTEN ;
- Assurer la gestion efficace et transparente des ressources humaines, financières et matérielles allouées au Programme ;
- Animer le processus de capitalisation des expériences et mettre à la disposition du Comité de Pilotage et des partenaires, les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme ;
- Veiller à la mise en place d'un système d'information et de communication partagé pour le suivi des opérations du Programme, à la disponibilité des informations nécessaires au suivi et à l'analyse des données sur le Programme ;
- Négocier les instruments de partenariats (institutionnels et opérationnels) et les faire signer, après approbation du Comité de Pilotage ;
- Etablir des projets de contrats et conventions de partenariat à soumettre au Comité de Pilotage ;
- Assurer le rapport régulier des activités du Programme au Comité de Pilotage, en particulier la préparation des notes d'analyse stratégique, des plans de travail, des budgets et des rapports annuels, semestriels et trimestriels ;
- Assurer la mobilisation des ressources mises à la disposition du Programme ;
- Servir d'interface entre le Programme et les institutions sectorielles et départements ministériels associés à sa mise en œuvre ;
- Procéder à l'évaluation annuelle des performances du personnel de l'Unité de Coordination suivant une grille approuvée par le Comité de Pilotage ;
- Faciliter la réalisation des missions d'audits et d'évaluations.

PRINCIPALES TACHES

Le Coordonnateur du Programme est responsable des missions de l'Unité de Coordination Nationale du Programme. Il veille à l'atteinte des résultats du Programme, à l'application des décisions et recommandations du Comité de Pilotage et au rapport des activités du Programme.

RESPONSABILITES